

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25048427

Déposé / Reçu le

07 AVR. 2025

au greffe de l'entreprise
téléphone de Greffe

N° d'entreprise : **0533 794 859**

Nom

(en entier) : **Bota 75**

(en abrégé) :

Forme légale : **SC**

Adresse complète du siège : **Rue Botanique 75 - 1210 Bruxelles**

Objet de l'acte : Fins de mandat de représentants permanents d'administrateurs, nouveaux mandats de représentants permanents d'administrateurs et liste des administrateurs.

L'assemblée générale du 28 novembre 2024 de Bota 75 a approuvé les nominations (renouvellements) des administrateurs suivants pour une durée de six ans :

- Président : Médecins du Monde - Docters van de Wereld ASBL-VZW, Rue Botanique 75 - 1210 Saint-Josse-ten-Noode, 0460.162.753, représenté par Louis-Guillaume de Looz-Corswarem, 82.06.20-085.12 ;
- Secrétaire et délégué à la gestion journalière : Financité ASBL, Rue de l'Académie 53 - 4000 Liège, 0434.307.602, représenté par Bernard Bayot, 62.11.04-269.20 ;
- Solidarités des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises - SAW-B ASBL, 0422.621.674, Rue Monceau-Fontaine 42 b6 à 6031 Monceau-sur-Sambre, représentée par Caroline GRISAR, Chemin du Gros Sous 36 - 5100 Wépion, 68.10.11-188.10 ;
- Vluchtelingenwerk Vlaanderen VZW, 0434.380.549, Kruidenstraat 75 - 1210 Sint-Joost-ten-Node, représenté par Tine Claus, 82.02.20-148.18.

Fin de mandat des représentants permanents suivants :

- Michel Genet pour Médecins du Monde ;
- Quentin Mortier pour SAW-B ;
- Charlotte Vandycke pour Vluchtelingenwerk Vlaanderen.

Les administrateurs sont désormais les suivants pour une durée de six ans :

- Président : Médecins du Monde - Docters van de Wereld ASBL-VZW ;
- Secrétaire et délégué à la gestion journalière : Financité ASBL ;
- Solidarités des Alternatives Wallonnes et Bruxelloise (SAW-B) ASBL ;
- Vluchtelingenwerk Vlaanderen VZW.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/04/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).